



REPONSES DU CONCOURS

ACTION ANTIDOPAGE PLAY TRUE DAY

Action mise en place lors des CHAMPIONNATS LBFA CADETS – SCOLAIRES. Naimette-Xhovémont (RFCL), dimanche 2 septembre 2018



1. MON ENTRAÎNEUR OU UNE PERSONNE DE MON CHOIX PEUT-IL M'ACCOMPAGNER AU POSTE DU CONTRÔLE DE DOPAGE ?

● Oui

Oui, le sportif peut être accompagné par une personne de son choix.

En ce qui concerne le sportif mineur, lors d'un contrôle antidopage, il devra être accompagné par un majeur (un représentant légal (parents / tuteur) ou une personne sous l'autorité duquel il est placé (entraîneur, responsable du club...) qui signera tous les documents.

Note : Comme les parents des sportifs mineurs ne sont pas toujours présents lors des compétitions ou entraînements, ils doivent également autoriser, par une procuration écrite, une ou plusieurs personne(s) de confiance, au sein du club, à accompagner leur enfant lors d'un éventuel contrôle antidopage qui se déroulerait en leur absence. Cette procuration écrite est incorporée dans le formulaire de la LBFA « Attestation sur l'honneur », que chaque athlète et son représentant légal (pour le sportif mineur) doit compléter et signer en vue de l'obtention de la licence annuelle.

2. QUI EST RESPONSABLE DES SUBSTANCES TROUVÉES DANS L'ÉCHANTILLON D'UN SPORTIF LORS D'UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE ?

● Le sportif

Le sportif est l'unique responsable de ses actes et des substances retrouvées dans son corps. Il doit pour ce fait être très vigilant avec les aliments et médicaments qu'il prend. Dès lors qu'un doute se pose sur un médicament ou un complément alimentaire, il est fortement conseillé de consulter un médecin ou le site internet www.cbip.be pour s'assurer qu'aucun produit dopant n'est présent.

Il convient de prévenir expressément le médecin traitant de ton statut de sportif et du risque de contrôle.

3. QUELLE(S) RAISON(S) UN SPORTIF PEUT-IL DONNER LORSQU'IL N'A PAS ENVIE D'ÊTRE CONTRÔLÉ ?

● Il ne peut pas refuser

Le sportif ne peut pas refuser un contrôle antidopage. Il s'agit d'une infraction aux règles du dopage et il pourrait avoir une sanction. Les seules raisons valables pour repousser un contrôle sont par exemple une conférence de presse ou une remise de prix...

4. COMBIEN DE TEMPS AVANT UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE LE SPORTIF EST-IL PRÉVENU ?

- Il n'est pas prévenu

Le sportif n'est pas prévenu à l'avance pour un contrôle antidopage. Dès lors qu'un sportif est notifié pour un contrôle, il sera suivi par un chaperon qui devra faire attention à ce que le sportif ne fasse rien d'interdit avant le contrôle jusqu'à la production de l'échantillon.

5. EST-CE QUE L'UTILISATION DU CANNABIS PEUT MENER À UN CONTRÔLE POSITIF ?

- Oui, jusqu'à plusieurs semaines après utilisation

En effet, le cannabis figure sur la liste des produits interdits en compétition et son utilisation présente un risque réel de contrôle positif.

De plus, la période d'élimination des substances actives du cannabis de l'organisme après consommation est très longue (4 à 6 semaines).

6. QUEL EST L'ÂGE MINIMUM POUR UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE ?

- Théoriquement il n'y a pas d'âge minimum requis

Théoriquement il n'y a pas d'âge minimum pour effectuer un contrôle antidopage sur un sportif. Toute personne pratiquant une activité physique peut être contrôlée.

7. QUEL EST LE DÉLAI MINIMUM DE DEMANDE D'AUT (AUTORISATION D'USAGE À DES FINS THÉRAPEUTIQUES) AVANT UNE COMPÉTITION SPORTIVE ?

- 30 jours

Le délai minimum pour une demande d'autorisation à usage à des fins thérapeutiques est de 30 jours avant une compétition sportive. Attention, une AUT peut être refusée par la commission des médecins si elle ne correspond pas à un besoin qui ne peut pas être assouvi par un autre moyen.

8. DES TRACES DE PRODUIT(S) DOPANT(S) PEUVENT-ELLES SE RETROUVER DANS UN COMPLÉMENT ALIMENTAIRE ET PROVOQUER UN CONTRÔLE POSITIF ?

- Oui

Des contaminations de compléments alimentaires sont possibles par des substances dopantes. Il est important de faire attention aux labels (ex SportProtect, Kölner Liste, NSF, Informed Sport) se trouvant sur les boîtes de compléments.

9. LES CONSÉQUENCES DU DOPAGE PEUVENT-ELLES AVOIR DES CONSÉQUENCES SUR LA SANTÉ À LONG TERME ET SUR PLUSIEURS GÉNÉRATIONS ?

- Oui

Les conséquences des produits dopants peuvent avoir des conséquences sur la santé de vos futurs enfants même si les doses ne sont pas grandes. Afin d'éviter tout problème de santé, il est conseillé de ne jamais prendre de produit dopant.

10. LES SANCTIONS POUR DES CAS DE DOPAGE SONT-ELLES DIFFÉRENTES SUIVANT LE PAYS ?

- Oui

Grâce à l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), un processus d'harmonisation est mis en place pour permettre aux agences nationales d'avoir les mêmes règles.